

Par courriel

Jeudi 18 mai 2017

M. Pierre Dubois, chef de division
Direction du développement du territoire et études techniques
Division de l'urbanisme, des permis et des inspections
Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie | Ville de Montréal

Objet : Consultation publique - îlot central du Technopôle Angus

Monsieur,

Pour nourrir ses travaux, la commission de l'Office chargée de mener la consultation publique sur le projet mentionné en objet, vous soumet une liste de questions.

- 1- La Commission relève plusieurs préoccupations ayant trait à la vision d'ensemble du développement du quartier Angus. Lors de la rencontre préparatoire entre la Commission et les représentants de l'arrondissement, ces derniers ont dit avoir travaillé étroitement avec le promoteur afin que le projet tienne compte d'une vision d'aménagement large.

Quel est l'énoncé de vision auquel, les représentants de l'arrondissement, faisaient référence ?

Est-ce que l'arrondissement a rassemblé ces éléments de vision pour le quartier Angus dans un document de planification autre que règlementaire ? Dans l'affirmative, la Commission souhaite en recevoir une copie.

Dans le sommaire décisionnel produit par l'arrondissement, celui fait mention « d'une planification détaillée du secteur Angus ». Des documents de planification de 1978, 1985, 1995 auraient été produits pour le secteur Angus. Dans leur présentation, tant l'arrondissement, que le promoteur font référence à des plans qui s'y trouveraient.

La Commission souhaite recevoir copie de ces documents de planification du secteur Angus.

- 2- La dotation d'une école primaire publique dans le quartier Angus semble souhaitée par de nombreux participants. Est-ce que l'arrondissement ou la Ville centre ont fait des démarches auprès des instances responsables pour faire la promotion d'un tel besoin ? Si oui, la Commission souhaite en être informée.
- 3- Deux organismes (document 8.81.1, p.5) évoquent qu' « *un cadre réglementaire et participatif* » aurait contribué à l'élaboration du projet de l'îlot central du Technopole Angus. Font-ils ici référence à un document ou à une démarche précise ? Si oui, la Commission souhaite en être informée.
- 4- Les valeurs de densité minimale 0 et de 1 étant simultanément avancées dans deux documents distincts, communiqués à la Commission, par l'arrondissement, celle-ci souhaiterait que les représentants de l'arrondissement précisent la densité minimale actuelle sur le site visée par le projet.
- 5- Les représentants de l'arrondissement ont, à plusieurs reprises, au cours de la présente consultation publique, évoqué le prolongement de la 2^{ème} avenue, entre l'Avenue du Mont-Royal Est et le boulevard Saint-Joseph. La Commission souhaiterait savoir si cette nouvelle section sera, ou non, ouverte à la circulation automobile.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses avant le 25 mai 2017.

Merci de votre précieuse collaboration,

Matthieu Bardin

Analyste

Office de consultation publique de Montréal

Cc : Stéphane Conant, conseiller en aménagement, chef d'équipe

Cc : Olivier Carignan de Carufel, conseiller en aménagement